

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS

Wifack International Bank

Siège social : Avenue Habib Bourguiba Médenine 4100

wifack International Bank publie ci -dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2016 accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes, Mr Moncef BOUSSANNOUGA ZAMMOURI et Mr Béchir NEDRI.

BILAN CONSOLIDE Arrêté au 31 Décembre 2016

(Exprimé en D.T.)

	Notes	31/12/2016	31/12/2015
Actifs			
Caisse et avoirs auprès de la BC, CCP et TGT(*)	3	103 804	1 810
Créances sur les établissements bancaires et financiers(*)	4	40 469 226	93 383 308
Créances sur la clientèle	5	211 591 294	249 340 040
Portefeuille-titres commercial	6	2 670 195	418 899
Portefeuille d'investissement(*)	7	5 815 546	4 341 331
Valeurs immobilisées(**)	8	20 861 736	4 246 058
Autres actifs (*)	9	7 681 290	4 902 374
TOTAL ACTIF		289 193091	356 633 820
Passifs			
Banque centrale et CCP		0	-
Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers		13 954	15 403
Dépôts et avoirs de la clientèle	10	3 319 186	2 830 709
Emprunts et ressources spéciales	11	99 573 956	165 626 460
Autres passifs	12	13 903 364	20 912 705
TOTAL PASSIF		116810 460	189 385 277
Capitaux Propres			
Capital		150 000 000	150 000 000
Prime d'émission		-	-
Réserves consolidées		15 731 506	10 919 747
Fonds pour risques Bancaires généraux		220 000	220 000
Autres capitaux propres consolidés		649 464	639 638
Résultats reportés consolidés		431 684	159 042
Effets des modifications Comptables (**)		200 370	495 734
<i>Total des capitaux propres consolidés avant résultat</i>		<i>167 233024</i>	<i>162 434 161</i>
Résultat consolidé		5 122 075	4 789 037
<i>Total des capitaux propres consolidés</i>		<i>172 355099</i>	<i>167 223 198</i>
Intérêts des minoritaires		27 532	25 345
TOTAL CAPITAUX PROPRES	13	172 382631	167 248 543
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		289 193091	356 633 820

(*) : Retraité à des fins de comparaison (Cf. Note 2-14)

(**) : Colonne comparative retraitée suite correction d'erreurs(Cf. Note2-15)

ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN CONSOLIDE
Exercice clos le 31 Décembre 2016

(Exprimé en D.T.)

	Note	31/12/2016	31/12/2015
<i>Passifs éventuels</i>			
Cautions, avals et autres garanties données		-	-
Crédits documentaires		-	-
Actifs donnés en garantie		-	-
<i>Total des Passifs éventuels</i>		-	-
<i>Engagements donnés</i>			
Engagements de financement donnés		14 261 340	9 387 075
Engagement sur intérêts et commissions sur emprunts		6 976 905	12 958 145
Engagements sur titres		-	-
<i>Total des engagements donnés</i>		21 238 245	22 345 220
<i>Engagements reçus</i>			
Engagements de financement reçus		-	-
Garanties reçues	30	22 527 381	29 710 807
Intérêts à échoir sur contrats actifs	29	31 176 717	39 969 100
<i>Total des engagements reçus</i>		53 704 098	69 679 907

ETAT DE RESULTAT CONSOLIDE
Exercice clos le 31 Décembre 2016
(Exprimé en D.T.)

	Notes	31/12/2016	31/12/2015(*)
<i>Produits d'exploitation bancaire</i>			
Marges et revenus assimilés	14	23 966 469	24 670 270
Commissions (en produits)	15	913 808	1 107 603
Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières		0	2 497
Revenus du portefeuille d'investissement	16	207 010	139 748
<i>Total des Produits d'Exploitation Bancaire</i>		25 087 287	25 920 118
<i>Charges d'exploitation bancaire</i>			
Intérêts encourus et charges assimilées	17	(8 198 082)	(13 263 295)
Commissions encourues		(99 967)	(88 616)
Pertes sur portefeuille-titres commercial et opérations financières		(5 883)	(10 628)
<i>Total des Charges d'Exploitation Bancaire</i>		(8 303 932)	(13 362 539)
<i>Produit Net Bancaire</i>		16 783 355	12 557 579
Dotations aux Provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	18	(4 071 534)	(2 443 372)
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	19	(304 779)	(77 015)
Frais de personnel	20	(3 928 593)	(3 311 171)
Charges générales d'exploitation	21	(1 711 970)	(1 578 968)
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations(**)	22	(450 814)	(229 042)
<i>Résultat d'exploitation</i>		6 315 665	4 918 011
Solde en gain \ perte provenant des Eléments ordinaires		-	-
Impôts sur les bénéfices (**)	23	(679 630)	(126 612)
<i>Résultat des activités ordinaires</i>		5 636 035	4 791 399
Eléments extraordinaires		(511 774)	-
<i>Résultat Net</i>		5 124 261	4 791 399
Part des intérêts minoritaires		(2 186)	(2 362)
<i>Résultat consolidé</i>		5 122 075	4 789 037
Effet des modifications comptables - net d'impôts (**)		200 370	495 734
<i>Résultats consolidés après modifications comptables</i>		5 322 445	5 287 133

(*) : Colonne comparative retraitée à des fins de comparaison (Cf. Note 2-14)

(**) : Données comparatives retraitées suite correction d'erreur (Cf. Note 2-15)

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE
Exercice Clos le 31 Décembre 2016
(Exprimé en D.T)

	Notes	31/12/2016	31/12/2015
Activités d'exploitation			
Prêts et avances \ Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle (y compris les intérêts)(*)		149 561 863	155 443 798
Charges d'exploitation bancaire décaissées		(9 084 226)	(13 904 116)
Dépôts \ Retraits de dépôts auprès d'autres établissements bancaires et financiers		(5 000 000)	-
Dépôts \ Retraits de dépôts de la clientèle		-	-
Titres de placement (*)		(723 529)	(290 775)
Sommes versées au personnel, fournisseurs et créiteurs divers		(109 021 254)	(138 381 758)
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		90 613	(279 298)
Restitution de la TVA		-	-
Impôt sur les bénéfices payés		-	(1 853 419)
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	25	25 823 467	734 432
Activités d'investissement			
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		33 288	207 578
Acquisitions \ cessions sur portefeuille d'investissement		(1 341 679)	(1 825 000)
Acquisitions \ cessions sur immobilisations		(15 312 630)	7 625
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	26	(16 621 021)	(1 609 797)
Activités de financement			
Emission d'actions		-	120 000 000
Emission d'emprunts		-	66 931 483
Remboursement d'emprunts		(65 124 049)	(92 863 611)
Augmentation \ diminution ressources spéciales			-
Dividendes versés			(2 600 000)
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	27	(65 124 049)	91 467 872
Incidence des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités			-
Variation de trésorerie		(55 921 603)	90 592 507
Trésorerie au début de l'exercice (*)		93 165 740	2 573 233
Trésorerie à la clôture de l'exercice (*)	24	37 244 137	93 165 740

(*) : Colonne comparative retraitée à des fins de comparaison (Cf.Note 2-14)

1- NOTES RELATIVES A LA CONSOLIDATION DES ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2016 :

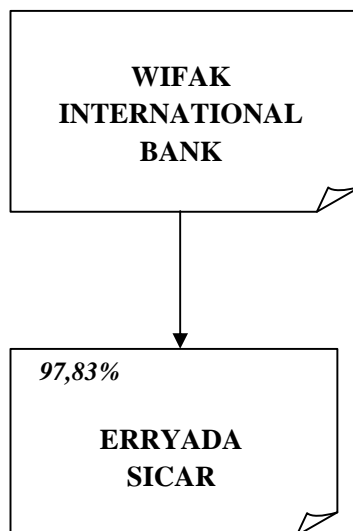
NOTE 1 : PRESENTATION DU GROUPE WIFAK INTERNATIONAL BANK :

« **WIFAK INTERNATIONAL BANK** » est la nouvelle dénomination sociale de la société anciennement dénommée « **EL WIFACK Leasing** ». Ce changement de la dénomination est intervenu suite à l'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 28 Août 2015 ayant adopté les nouveaux statuts et décidé la conversion de la société en une banque universelle, et ce sur la base de l'agrément d'exercice de l'activité bancaire obtenu de la part de la Banque Centrale de Tunisie

La même assemblée générale extraordinaire a pris la décision d'augmenter le capital de la société pour le porter de **20 millions** de dinars à **150 millions** de dinars.

Le groupe **WIFAK INTERNATIONAL BANK** a été constitué après la création des sociétés suivantes dans le capital desquelles la société **WIFAK INTERNATIONAL BANK** détient des participations :

<i>Emetteur</i>	<i>Nombre d'actions</i>	<i>Valeur Nominale</i>	<i>TOTAL</i>	<i>Date de souscription</i>	<i>% détenu du capital</i>
ERRYADA SICAR S.A	90.000	10	900.000	2009-2010	97,83%
TOTAL			900.000		



1.1- Principales règles d'évaluation et de présentation des comptes consolidés :

Les comptes consolidés du groupe **WIFAKINTERNATIONAL BANK** relatifs à l'exercice 2016 ont été établis conformément aux dispositions de la loi 2001-117 du 06/12/2001 modifiant le code des sociétés commerciales.

La présentation des états financiers est conforme aux dispositions de la loi 96-112, relative au système comptable des entreprises et aux documents de synthèse consolidés des entreprises relevant du secteur financier. Les charges et produits présentés dans le compte de résultat sont classés par nature et non par destination.

Les comptes consolidés regroupent les comptes de **WIFAK INTERNATIONAL BANK** et de la société composant le groupe **WIFAK INTERNATIONAL BANK** à savoir **ERRYADA SICAR S.A.** Les retraitements et reclassements nécessaires ont été effectués afin de se conformer aux principes du groupe **WIFAK INTERNATIONAL BANK**.

1.2- Principes, optique et méthodes de consolidation :

Les comptes consolidés sont établis à partir des comptes annuels individuels de la société mère **WIFAK INTERNATIONAL BANK** et de sa filiale **ERRYADA SICAR** qu'elle contrôle.

Les méthodes de consolidation appliquées sont les suivantes :

Société	Nature du contrôle	Méthode de consolidation retenue
ERRYADA SICAR	Contrôle exclusif	<i>Intégration Globale</i>

La méthode de l'intégration globale s'applique aux entreprises contrôlées de manière exclusive ayant une activité à caractère financier, auxquelles s'ajoutent les entreprises dont l'activité se situe dans le prolongement des activités bancaires ou financières, ou relève d'activités connexes (assurance, promotion touristique, acquisition, construction et réaménagement d'immeubles, location de terrains et d'immeubles).

Sachant que le contrôle exclusif sur une filiale s'apprécie par le pouvoir de diriger ses politiques financières et opérationnelles afin de tirer avantage de ses activités. Il résulte :

- soit de la détention directe ou indirecte de la majorité des droits de vote dans la filiale ;
- soit de la désignation pendant deux exercices successifs de la majorité des membres des organes d'administration, de direction ou de surveillance de la filiale ; le Groupe est présumé avoir effectué cette désignation lorsqu'il a disposé au cours de cette période, directement ou indirectement, d'une fraction supérieure à 40 % des droits de vote et qu'aucun autre associé ou actionnaire n'a détenu directement ou indirectement une fraction supérieure à la sienne ;
- soit du pouvoir d'exercer une influence dominante sur une filiale, en vertu d'un contrat ou de clauses statutaires, lorsque le droit applicable le permet et que le Groupe est actionnaire ou associé de cette filiale ; l'influence dominante existe dès lors que le Groupe a la possibilité d'utiliser ou d'orienter l'utilisation des actifs, passifs ou éléments de hors - bilan de la même façon qu'il contrôle ce même type d'éléments dans les filiales sous contrôle exclusif. Ne sont toutefois retenues dans ces conditions que les entreprises qui présentent un caractère significatif par rapport aux comptes du Groupe.

1.3- Principaux retraitements effectués dans les comptes consolidés

Les principaux retraitements effectués pour l'élaboration des comptes consolidés concernent les postes suivants :

1.3.1- Traitement des acquisitions et écarts d'acquisition :

La différence entre le prix d'acquisition et la quote-part de situation nette acquise est affectée en premier lieu à des éléments identifiables du bilan et du hors - bilan. Les modifications ainsi apportées aux valeurs d'entrée des éléments identifiés sont en contrepartie imputées sur la valeur brute de l'écart d'acquisition, dont les amortissements cumulés sont alors ajustés.

Pour chaque acquisition, le solde des écarts non affectés est inscrit à l'actif ou au passif du bilan suivant son sens, dans le poste "Écarts d'acquisition". Les écarts d'acquisition actifs sont amortis et les

écarts d'acquisition passifs sont rapportés au résultat. La durée ne peut en aucun cas excéder vingt ans. Les écarts d'acquisition font l'objet d'une revue régulière à partir d'analyses multicritères, semblables à celles utilisées lors de l'évaluation initiale des sociétés acquises.

En cas de cession totale ou partielle des entreprises ainsi acquises, l'écart d'acquisition correspondant, originellement imputé sur les capitaux propres, vient corriger la plus ou moins-value de cession dans le résultat consolidé, sous déduction des amortissements qui auraient été pratiqués sans tenir compte du prorata temporise, si cet écart avait été maintenu à l'actif du bilan consolidé.

1.3.2- Elimination des soldes et transactions intra-groupe :

Les produits et les charges résultant d'opérations internes au Groupe sont éliminés lorsqu'ils concernent des entreprises faisant l'objet d'une intégration globale ou proportionnelle.

Les créances, les dettes et les engagements réciproques ainsi que les produits et charges réciproques sont éliminés lorsqu'ils concernent des entreprises faisant l'objet d'une intégration globale ou proportionnelle.

1.3.3- Comptabilisation de l'Impôt sur les sociétés :

La charge d'impôt est égale au montant total de l'impôt exigible et de l'impôt différé inclus dans la détermination du résultat net de l'exercice.

L'impôt exigible est le montant des impôts sur le bénéfice payable ou recouvrables au titre de l'exercice.

L'impôt exigible est le montant des impôts sur le bénéfice payables (ou récupérables) au titre du bénéfice imposable (ou de la perte fiscale) d'un exercice.

Les passifs d'impôt différé sont les montants d'impôts sur le résultat payables au cours d'exercices futurs au titre de différences temporelles imposables.

NOTE 2 : PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers consolidés du groupe **WIFAK INTERATIONAL BANK** sont préparés et présentés en respectant :

- Les principes comptables généralement admis prévus par le système comptable tunisien des entreprises ; et
- les principes comptables édictés par les circulaires de la Banque Centrale de Tunisie.

Le respect de la réglementation en vigueur est établi selon l'ordre suivant :

- Loi n°96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises ;
- Décret n°96-2459 du 30 décembre 1996, portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité ;
- Les normes comptables du secteur bancaire (NCT 21-NCT 25)
- La norme comptable relative aux contrats de locations (NCT 41)
- La circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 91-24 du 17 décembre 1991, relative à la division, couverture des risques et suivi des engagements, telle que modifiée par la circulaire n°99-04 du 19 mars 1999 ;

Les principes comptables les plus significatifs retenus pour la préparation des états financiers se résument comme suit :

2-1 : Continuité de l'exploitation

Les états financiers ont été établis dans la perspective de la continuité de l'exploitation.

2-2 : Immobilisations utilisées par la société

Les immobilisations corporelles et incorporelles utilisées par la société figurent parmi les actifs au niveau des « **Actifs Immobilisés** » pour leur coût d'acquisition hors taxes récupérables et sont amorties sur leur durée de vie estimée selon le mode linéaire par l'application des taux usuels suivants :

	Taux d'amortissement
Logiciels et Licences	33%
Construction	5%
Agencement et aménagement des constructions	10%
Installations générales, Agencement et aménagement Divers	10%
Matériel de transport	20%
Matériel informatique	16,66%
Equipements de bureau	10%
Autres Immobilisations corporelles	10%

2-3 : Encours sur crédits IJARA accordés

La Banque adopte la norme comptable tunisienne **NC 41** relative aux contrats de location pour la comptabilisation des opérations rattachées aux contrats de Ijara, et ce à partir de 1er janvier 2008.

La Banque est dotée d'un système de gestion intégré pour la gestion de son portefeuille et la génération des écritures comptables. Les biens faisant l'objet de contrats de location-financement sont les biens acquis par la banque et donnés en location pour une durée moyenne qui varie entre trois et sept ans. Elles sont de ce fait enregistrées à l'actif du bilan au niveau des « Créances sur la Clientèle » pour leur coût d'acquisition hors taxes récupérables et durant toute la durée du bail. A la fin de cette durée, le locataire aura la possibilité d'acheter le bien et en devenir propriétaire et ce, pour une valeur résiduelle préalablement convenue.

Les opérations d'IJARA portent sur des biens immobiliers (terrains et constructions) et mobiliers (équipements, matériel roulant...).

Il est à signaler que, pendant toute la durée du bail, le bien donné en location demeure la propriété de la société **WIFAK INTERNATIONAL BANK**, ce qui exclut toute possibilité pour le locataire de le céder ou de le nantir.

2-4 : Portefeuille investissement

Sont classés dans la catégorie des placements à long terme (portefeuille d'investissement), les placements détenus dans l'intention de les conserver durablement notamment pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, ou une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger, ou promouvoir des relations commerciales. Les placements à long terme sont, également, des placements qui n'ont pas pu être classés parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à long terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

Postérieurement à leur comptabilisation initiale, les placements à long terme sont évalués à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût, font l'objet de provisions. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées, sauf en ce qui concerne les titres SICAV.

Pour les titres cotés, la valeur d'usage est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la BVMT.

Pour les titres non cotés, la valeur d'usage est déterminée compte tenu de plusieurs facteurs tels que la valeur de rendement, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.

2-5 : Emprunts

Le principal des emprunts obtenus est comptabilisé, pour la partie débloquée, au passif du bilan sous la rubrique des « **Emprunts et dettes rattachés** ».

2 -6 : Evaluation des provisions

La Banque constitue annuellement une provision des actifs classés conformément aux normes de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet du circulaire n° 91-24 émise par la Banque Centrale de Tunisie le 17 décembre 1991.

Les provisions résultant de l'application de la circulaire suscitée sont déterminées de la manière suivante :

Les provisions résultant de l'application de la circulaire suscitée sont déterminées de la manière suivante :

$$\text{Montant de l'engagement} + \text{Loyers impayés} - \text{Agiors réservés} - \text{Intérêts de retard réservés} - \text{Valeur intrinsèque.}$$

Avec valeur intrinsèque = Valeur d'acquisition – amortissements cumulés

2-6-1 : Les classes :

Actif	Retard	Taux minimum à appliquer par classe
<i>A : Actifs courants</i>		-
<i>B1 : Actifs nécessitant un suivi particulier</i>	<i>Moins de 90 jours</i>	-
<i>B2 : Actifs incertains</i>	<i>Entre 90 et 180 jours</i>	20%
<i>B3 : Actifs préoccupants</i>	<i>Entre 180 et 360 jours</i>	50%
<i>B4 : Actifs compromis</i>	<i>Plus que 360 jours</i>	100%

Les classes ont été définies par la Banque Centrale de Tunisie de la manière suivante :

A- Actifs courants : Actifs dont le recouvrement est assuré, concernant des entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financiers compatible avec son activité et sa capacité réelle de remboursement.

B1- Actifs nécessitant un suivi particulier : Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

B2- Actifs incertains : Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés. Aux caractéristiques propres à la classe B1, s'ajoute au moins l'une de celles qui suivent :

- un volume de concours financiers non compatible avec l'activité,
- l'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information,
- des problèmes de gestion ou des litiges entre associés,

- des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement,
- la détérioration du cash-flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais,
- l'existence de retards de paiement des intérêts ou du principal (entre 90 à 180 jours).

B3- Actifs préoccupants : Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe B2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

B4- Actifs compromis : Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe B3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au-delà de 360 jours.

2-6-2 : La valeur des biens donnés en IJARA :

Les principes retenus pour l'évaluation du bien en location sont les suivants :

- **Matériel standard** : Valeur d'origine diminuée d'une décote de **20%** par année de location
- **Matériel spécifique** : Valeur d'origine diminuée d'une décote de **40%** par année de location
- **Matériel informatique** : Valeur d'origine diminuée d'une décote de **60%** par année de location
- **Immeubles (terrain, construction,...)** : Valeur d'origine diminuée d'une décote de **5%** par année de location.

2-6-3 : Les garanties reçues

Bien que **WIFAK INTERNATIONAL BANK** détienne des garanties réelles sur des clients ayant des créances classées, elle les considère comme une garantie supplémentaire atténuant le risque encouru. Ces garanties comprennent essentiellement les hypothèques inscrites.

2-6-4 : La provision collective

En application des dispositions de l'article 10 bis de la circulaire n°91 -24 telle que complétée par la circulaire n°2012-09 du 29 Juin 2012, il est constitué par prélèvement sur le résultat des provisions à caractère général dites « provisions collectives » pour couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et les engagements nécessitant un suivi particulier (classe 1).

Ces provisions sont déterminées compte tenu d'une analyse qui s'appuie sur des données historiques, ajustées si nécessaire pour tenir compte des circonstances prévalant à la date de l'arrêté.

Cette analyse permet, en outre, d'identifier les groupes de contreparties qui, compte tenu d'événements survenus depuis la mise en place des concours, ont atteint collectivement une probabilité de défaut à maturité qui fournit une indication objective de perte de valeur sur l'ensemble du portefeuille, sans que cette perte de valeur puisse être à ce stade allouée individuellement aux différentes contreparties composant le portefeuille. Cette analyse fournit également une estimation des pertes afférentes aux portefeuilles concernés en tenant compte de l'évolution du cycle économique sur la période analysée.

Les modifications de valeur de la dépréciation de portefeuille figurent dans l'état de résultat, dans la rubrique " Dotations aux provisions" en tant que composante du coût du risque encouru par **WIFAK INTERNATIONAL BANK**.

Au bilan, les provisions collectives requises sur les créances issues des opérations d'IJARA sont déduites des actifs correspondants.

La méthodologie adoptée par la société **WIFAK INTERNATIONAL BANK** pour la détermination de la provision collective se présente ainsi :

- i. Le regroupement du portefeuille par secteur d'activité. Les secteurs d'activités retenues sont :
- Commerce
 - BTP
 - Industrie
 - Tourisme
 - Agriculture
- ii. La détermination pour chaque groupe de créances d'un taux de migration moyen sur les 3 derniers exercices TMMgi selon la formule suivante

$$TMMgi = \left(\sum_{N=1}^n \frac{\text{Risque additionnel de l'année N}}{\text{Engagement 0 et 1 de l'année N-1}} \right) / n$$

Avec

- Risque additionnel de l'année N = (les engagements 0 et 1 de l'année N -1 du groupe i devenus classés 2, 3 ou 4 à la fin de l'année N)
- TMMgi : Taux de migration moyen du groupe de créances i ;
- n : Nombre d'années retenues dans le calcul du TMMgi.

- iii. Détermination d'un facteur scalaire par groupe de créances « FSgi » traduisant l'aggravation des risques en 2015. La formule de calcul est la suivante :

$$FSgi = \frac{\text{Taux des encours impayés et consolidés dans les engagements 0 et 1 du groupe i en 2016}}{\text{Taux des encours impayés et consolidés dans les engagements 0 et 1 du groupe i en 2015}}$$

- iv. Estimation du taux de provisionnement moyen par groupe de créances « TPMgi » qui représente le taux de couverture des créances additionnelles par les provisions, la période retenue étant 2013-2015 :

$$TPMgi = \left(\sum_{N=1}^n \frac{\text{Montant des provisions sur le risque additionnel de l'année N}}{\text{Risque additionnel de l'année N}} \right) / n$$

Avec TPMgi : Taux de provisionnement moyen du groupe de créances i.

- v. Calcul des provisions collectives « PCgi » du groupe i (en %) selon la formule suivante :

$$PCgi = (\text{Engagements gi 0 et 1}) \times TMMgi \times FSgi \times TPMgi$$

Les provisions collectives globales « PC » s'obtiennent par la sommation des PCgi

2-6-5 : La provision additionnelle

En application des dispositions de la circulaire de la BCT n° 2013-21 du 30 Décembre 2013, il est constitué des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe B4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce, conformément aux quotités suivantes :

- 40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans ;
- 70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7 ans ;
- 100% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans.

L'ancienneté dans la classe B4 est déterminée selon la formule suivante : $A=N-M+1$ tel que :

- A : Ancienneté dans la classe B4 ;
- N : Année d'arrêt des états financiers ;
- M : Année de la dernière migration vers la classe B4.

Le risque net est la valeur de l'actif après déduction :

- Des agios réservés ;
- Des garanties reçues de l'Etat, des organismes d'assurance et des établissements de crédit ;
- Des garanties sous forme de dépôt ou d'actifs financiers susceptible d'être liquidés sans que leur valeur ne soit affectée ;
- Des provisions constituées conformément aux dispositions de l'article 10 de la circulaire aux établissements de crédit n° 91-24.

2.7 : Convention de prééminence du fond sur la forme

Les opérations d'IJARA effectuées par la banque sont comptabilisées conformément à la convention de prééminence du fond sur la forme.

2-8 : Comptabilisation des revenus

Actuellement, l'activité de la banque se limite au produit « IJARA ».

A ce titre, elle adopte la norme comptable tunisienne NC 41 relative aux contrats de location pour la comptabilisation des opérations rattachées aux contrats d'IJARA, et ce à partir de 1^{er} Janvier 2008. Elle a opté pour une application rétrospective.

Les loyers sont facturés aux clients et comptabilisés mensuellement d'avance. A la fin de la période, il est procédé à une régularisation pour constater les produits perçus ou comptabilisés d'avance.

Par ailleurs, les intérêts inclus dans les loyers courus et les intérêts de retard, non encaissés, sont déduits des revenus et classés au bilan en tant que « Produits réservés », venant en déduction de la rubrique « Créances Sur la Clientèle ». Cette méthode de comptabilisation ne concerne que les actifs classés en B2, B3 et B4 ainsi que les créances rééchelonnées non classées et ce conformément aux dispositions de l'article 9 du circulaire n° 91-24 du 17 Décembre 1991.

2-9 : Impôt sur les bénéfices

Wifak Bank est soumise à l'impôt sur les bénéfices au taux de **35%**.

En vertu des dispositions de la loi de finances n°2000-98 du 25 Décembre 2000 les amortissements financiers relatifs aux biens objets de contrats de Ijara, sont admis en déduction pour la détermination du bénéfice imposable.

Par ailleurs, les dispositions du paragraphe I de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS sont applicables aux banques et aux sociétés de leasing. Ainsi le taux des provisions déductibles est relevé à 75% au titre des bénéfices réalisés à compter de 2002 jusqu'à l'an 2006 (Article 16 de la loi n° 2001-123 du 28 Décembre 2001). La loi de finances pour la gestion 2005, a porté ce taux à 85% qui demeure en vigueur jusqu'à l'an 2006. De sa part, la loi de finances pour la gestion 2006 a relevé ce taux à **100%** applicable jusqu'au **31 Décembre 2009**. Ce taux demeure applicable au-delà de cette date conformément à la loi de finance pour la gestion **2010**.

2-10 : Taxe sur la valeur ajoutée

La Banque procède à la comptabilisation des charges et des produits en hors taxes récupérables. Il en est de même en ce qui concerne les investissements propres ou objet de contrat d'IJARA.

Assujettie partiel à la TVA depuis sa transformation en banque, la Banque détermine annuellement le *prorata de déduction* de la TVA (Chiffre d'affaires soumis à la TVA/Total Chiffres d'affaire de la banque). La TVA récupérable est celle déterminée par l'application du *prorata de déduction*. *Le reliquat fera partie des charges et /ou des immobilisations. En 2016, le prorata de déduction est égal à 100%.*

Ainsi, la T.V.A facturée aux clients est enregistrée au compte « Etat, T.V.A collectée », alors que la T.V.A récupérable par l'application du *prorata de déduction* facturée à la société sur ses achats de biens et services est portée au débit du compte « Etat, T.V.A récupérable ».

En fin de période, le solde de ces deux comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeur ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

2-11 : Provision pour indemnités de départ à la retraite

Le coût des avantages postérieurs à l'emploi à servir au personnel lors de leur départ à la retraite, tel que stipulé par la convention collective du secteur financier, est rattaché à la période d'activité du salarié.

La charge annuelle comptabilisée correspond à la quote-part supportée par l'exercice au titre de tout le personnel titulaire de la société et est calculée sur la base d'une estimation des salaires à servir à chaque salarié lors de son départ à la retraite rapportée au nombre d'année de travail dans la société.

2-12 : Unité monétaire et risque de change

Les états financiers consolidés du groupe sont arrêtés et présentés en dinar tunisien (DT). Aucune créance ou dette n'est libellée en monnaies étrangères.

Aucun risque de change n'est ainsi couru par la société à la date du 31 décembre 2016.

2-13 : Faits saillants de la période :

- La poursuite de l'activité de la banque focalisée, sur le produit IJARA jusqu'à l'achèvement de la mise en place de l'infrastructure institutionnelle et la diversification de l'activité.
- L'avancement des travaux d'implémentation du Global Banking entamée depuis mars 2016.
- L'avancement dans la mise en place des politiques d'intervention et des process.
- L'avancement dans l'implémentation du réseau de la banque notamment le choix des sites et l'entame des travaux d'aménagement.
- L'acquisition d'un terrain à Médenine destiné à abriter le siège social de la Banque.
- La conclusion d'un contrat en vue de l'acquisition de la mise en place d'un DATA CENTER.
- Le renforcement des ressources humaines de la banque par le recrutement d'experts métiers conforté par le lancement d'un programme de formation adéquat en faveur de l'ensemble du personnel.
- L'amorce du processus d'adhésion et d'intégration dans le réseau bancaire.
- L'amélioration de la notation de Wifak Bank par Fitch Rating de BBB- à AA+ avec perspectives stables.

- La tenue de la Assemblée Générale Ordinaire de Wifak Bank qui a approuvé les états financiers au titre de l'exercice 2015 et a institué le Comité charaïque tout en désignant ses membres.

2-14 : Changement de méthode de présentation

Les données comparatives relatives à la situation arrêtée au 31/12/2015 ont été retraité en proforma, et ce au titre des modifications apportées au regroupement des certaines rubriques des états financiers. Ces modifications se présentent ainsi :

- Le solde des fonds détenues au niveau des caisses de la banque sont présentés au niveau de la rubrique « Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT ». Au 31/12/2015, Le solde de la caisse s'élevant à **1 810 DT** est présenté parmi les « Créances sur les établissements bancaires et financiers »
- Les états financiers au 31/12/2016 font apparaître au niveau de la rubrique « Portefeuille d'investissement » les produits courus et non échus qui y sont rattachés. Les états financiers publiés au 31/12/2015 font apparaître ces produits parmi les « Autres actifs » pour un montant de **12 471 DT**.
- La rubrique « Liquidités et équivalents de liquidités » telle que présentée au niveau de l'état de l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31/12/2015 renferme la valeur du portefeuille des effets remis à l'encaissement et du portefeuille titre commercial. Au niveau des états financiers arrêtés au 31/12/2016, cette rubrique est composée du solde de la liquidité détenue chez les établissements bancaires et la BCT, des encours obtenus de chez eux, des placements très liquides (titres SICAV) ainsi que du solde de la caisse.

Le solde des effets à l'encaissement et du portefeuille titre commercial s'élevant au 31/12/2015 respectivement à **32 280 DT** et à **418 899 DT** affecte ainsi, au niveau des données comparatives relatives aux situations arrêtées à ces dates, les rubriques « Prêts et avances \ Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle ; y compris les intérêts » et « Titres de placement »

Pour le besoin de comparabilité, les données comparatives au niveau du bilan, de l'état de flux de trésorerie et des notes aux états financiers relatives à l'exercice 2015 ont été retraitées.

2-15 : Correction d'erreurs

Le local de l'agence de Tunis de la société **WIFAK BANK** comptabilisé parmi les immobilisations corporelles, au niveau de la rubrique des notes aux états financiers « Construction », pour une valeur brute s'élevant à **795 024 TND** est amorti sur la base de sa valeur totale comprenant le coût du terrain ainsi que celui de la construction.

Conformément à la norme comptable n° 5, le coût d'acquisition de ce local devrait être réparti entre « coût du terrain » et « coût de la construction » sur la base de la juste valeur déterminée à la date d'acquisition.

La répartition du coût d'acquisition ainsi que de l'amortissement cumulé jusqu'au 31/12/2016 sur la base du rapport d'expertise établi à la date d'acquisition dudit local se présente ainsi :

Désignation	Terrain	Construction	Total
Valeur comptable brute			795 024
Juste valeur (selon rapport d'expertise)	636 250	195 000	831 250
Valeur comptable brute ajustée selon rapport d'expertise	608 522	186 502	795 024
Amortissement cumulé comptabilisé au 31/12/2014	277 836	85 152	362 988
Dotations comptabilisée 2015	30 426	9 325	39 751
Amortissement cumulé comptabilisé au 31/12/2015	308 262	94 477	402 739
Dotations comptabilisée 2016	30 426	9 325	39 751
Amortissement cumulé comptabilisé au 31/12/2016	338 688	103 802	442 490

Les données comparatives relatives à l'exercice 2015 ont été affectées comme suit :

Rubrique	Signe du solde	Solde 31/12/2015	Ajustement	Solde 31/12/2015 retraité
Valeurs immobilisées	D	3 937 796	308 262	4 246 058
Effet des modifications comptables	C	(315 141)	(180 593)	(495734)
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	D	259 468	(30 426)	229 042
Autres passifs	C	(20 804 813)	(107 892)	20 912 705
Charge d'impôt	D	115 963	10 649	126 612
Total			0	

NOTE 3 : CAISSE ET AVOIRS AUPRES DE LA BC, CCP ET TGT

Les avoirs détenus en caisse et chez la Banque Centrale de Tunisie se présente au 31/12/2016 comme suit :

	<i>(en DT)</i>	
	<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>
Avoirs détenus chez la BCT	99 583	-
Caisse(*)	4 221	1 810
Total	<u>103 804</u>	<u>1 810</u>

(*) : Colonne comparative retraité à des fins de comparaison (Cf. Note 2-14)

NOTE 4 : CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS BANCAIRES ET FINANCIERS

L'analyse des Créances sur les établissements bancaires et financiers se présente comme suit :

	<i>(en DT)</i>	
	<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>
Banques (*)	35 160 561	93 179 333
Créances rattachés – Comptes de dépôts	347 705	234 172
Certificats de Leasing	5 000 000	-
Créances rattachées – Certificats de Leasing	23 437	-
Effets remis à l'encaissement	-	32 280
Total (*)	<u>40 531 703</u>	<u>93 445 785</u>
Provisions sur actifs financiers	(62 477)	(62 477)
Créances nettes	<u>40 469 226</u>	<u>93 383 308</u>

(*) : Colonne comparative retraité à des fins de comparaison (Cf. Note 2-14)

(a) : les effets remis à l'encaissement sont présentés au niveau de la rubrique « Créances sur la clientèle ». Seuls les effets encaissés à la date de l'arrêté des états financiers sont présentés au niveau des « liquidités et équivalents de liquidités ».

NOTE 5 : CREANCES SUR LA CLIENTELE

La valeur nette de créances sur la clientèle, au 31 décembre 2016, a atteint **211 591 294 DT** contre **249 340 040 DT** au 31 décembre 2015, enregistrant une diminution de **37 748 746 DT**.

Les encours financiers et les créances d'Ijara s'analysent comme suit :

	31/12/2016	31/12/2015
Créances IJARA : Encours Financiers	208 369 582	243 652 591
Créances IJARA (encours des contrats non mis en force)	904 800	763 107
Créances IJARA : Impayés et autres facturations	19 249 397	17 994 960
Effet remis à l'encaissement	141 186	21 821
Marges constatées d'Avance	(1 082 126)	(1 193 394)
S/Total	227 582 839	261 239 085
Marges réservées	(1 296 172)	(817 346)
Provisions – créances sur la clientèle	(14 695 373)	(11 081 699)
	(15 991 545)	(11 899 045)
Solde	211 591 294	249 340 040

5.1 : Evolution de l'en cours

L'évolution des encours financiers des contrats IJARA au cours de l'exercice 2016 se présente comme suit :

	<i>(en DT)</i>
	Montant
Encours au 31/12/2015	243 652 591
Investissements de l'exercice	70 779 010
Encours des contrats conclus suite relocation	3 548 230
Consolidation d'impayés	195 433
Capital facturé	(102 747 367)
Encours des contrats reloués	(3 656 659)
Cessions à la fin du contrat (Valeur résiduelle)	(408)
Cessions anticipées	(276 641)
Rachats anticipés	(3 124 607)
Encours au 31/12/2016	208 369 582

5.2 Analyse de l'encours par maturité

L'analyse de l'encours des contrats par maturité se présente comme suit :

	<i>(en DT)</i>
	<u><u>31/12/2016</u></u>
Paiements minimaux sur contrats actifs	
à recevoir dans moins d'1 an	94 607 045
à recevoir dans plus d'1 an et moins de 5 ans	132 893 710
à recevoir dans plus de 5 ans	2 729 477
Total des paiements minimaux sur contrats actifs	<u><u>230 230 232</u></u>
Produits financiers non acquis	
à recevoir dans moins d'1 an	15 939 195
à recevoir dans plus d'1 an et moins de 5 ans	14 908 617
à recevoir dans plus de 5 ans	328 905
Total des produits financiers non acquis	<u><u>31 176 717</u></u>
Valeurs résiduelles	44 966
Encours des contrats suspendus	9 271 101
Contrats en attente de mise en force	904 800
Encours financiers des contrats IJARA	<u><u>209 274 382</u></u>

5.3 Analyse de l'encours par secteur d'activité

Secteur	<i>(en DT)</i>	
	<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>
<i>AGRICULTURE</i>	40 068 695	44 633 837
<i>BTP</i>	36 230 719	38 591 195
<i>INDUSTRIE</i>	40 020 797	46 812 126
<i>TOURISME</i>	5 080 508	10 947 577
<i>SERVICE & COMMERCE</i>	86 968 863	102 667 856
Total	<u><u>208 369 582</u></u>	<u><u>243 652 591</u></u>

ANALYSE DES IMPAYES ET CLASSIFICATION DES CREANCES SUR LA CLIENTELE

	ANALYSE PAR CLASSE					TOTAL
	A Actifs courants	B1 Actifs nécessitant un suivi particulier	B2 Actifs incertains	B3 Actifs préoccupants	B4 Actifs compromis	
Encours financiers	122 554 914	70 938 652	1 743 843	1 095 839	12 036 334	208 369 582
Impayés	47 158	8 006 466	404 396	655 960	6 893 176	16 007 156
Avances et acomptes reçus (a)	(2 953 899)	(1 524)	0	(9 924)	(353 839)	(3 319 186)
Autres créances	210 391	770 430	75 456	111 248	2 074 716	3 242 241
TOTAL DES IMPAYES, AUTRES CREANCES & AVANCES ET ACOMPTE	(2 696 350)	8 775 372	479 852	757 284	8 614 053	15 930 211
TOTAL DES ENCOURS, IMPAYES, AUTRES CREANCES & AVANCES ET ACOMPTE	119 858 564	79 714 024	2 223 695	1 853 123	20 650 387	224 299 793
Produits réservés	15	18 377	58 699	105 663	1 113 418	1 296 172
Provisions suivant circulaire 91-24			63 050	289 711	12 577 689	12 930 450
Provisions additionnelles					60 523	60 523
Provisions collectives		1 704 400				1 704 400
TOTAL DES PROVISIONS ET AGIOS RESERVES		1 722 792	121 749	395 374	13 751 630	15 991 545
<i>Taux des créances classées au 31/12/2016</i>			1%	0,83%	9,21%	
			11%			
<i>Taux des créances classées au 31/12/2015</i>			0,1%	0,15%	5,41%	
			5,65%			
<i>Ratio de couverture des créances classées au 31/12/2016</i>			5,48%	21,34%	66,59%	
			57,7%			
<i>Ratio de couverture des créances classées au 31/12/2015</i>			5,64%	20,93%	74,76%	
			72%			

(a) : Présenté au passif du bilan sous la rubrique « Dépôts et avoirs de la clientèle

NOTE 6: PORTEFEUILLE TITRE COMMERCIAL

Le portefeuille titre commercial s'élève au 31 décembre 2016 à **2 670 195 DT** contre **418 899 DT** au 31 décembre 2015 et se détaille comme suit :

	<i>(en DT)</i>	
	31/12/2016	31/12/2015
Portefeuille titres	807 719	418 899
Placements SICAV	1 993 726	-
Portefeuille titre commercial brut	2 801 445	418 899
Provision (a)	(131 250)	-
	2 670 195	418 899

(a) Provision relative aux titres SOMOCER acquis en 2016.

NOTE 7 : PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT

L'analyse du portefeuille investissement se présente comme suit :

(en DT)

	31/12/2016	31/12/2015
Titres de participation (a)	5 630 541	3 988 860
Fonds d'investissement (b)	490 000	490 000
Emprunt obligataire national	200 000	200 000
Créances rattachées à l'emprunt obligataire(*)	7 005	12 471
Valeur brute	6 327 546	4 691 331
Provision (c)	(512 000)	(350 000)
Valeur Nette	5 815 546	4 341 331

(*) : Colonne retraitée à des fins de comparaison (Cf. Note 2-14)

(a) Les titres de participation s'analysent au 31 décembre 2016 comme suit :

Emetteur	Nombre d'actions	Valeur Nominale	TOTAL	Date de souscription	% détenu du capital
MED FOOD S.A	100	1 000	100 000	2003	3,33%
ERRIADA IMMOB	24 600	5	123 000	2008-2009	12,3%
Société SERP SUD	4 000	10	40 000	2010	10%
INSTITUT DE L'APBEF	1	100	100		-
Société les céramiques du sud	200 000	5	1 000 000	2013	8,33%
Société Eurocycle	17 857	11,2	125 760	-	-
Société SOTEMAIL	200 000	2,5	500 000	2013	0,76%
Banque d'Affaire de Tunisie BAT	5 000	100	500 000	2015	6,74%
Société JOB BETON	160 000	10	1 600 000	2015	30,65%
Société OFFICE PLAST	134 530	2,23	300 002	2015	3,06%
	158 606	3,1	491 679	2016	5,02%
Société SNACKS SA	55 000	10	550 000	2016	26,89%
Société SERFIM	3 000	100	300 000	2016	18,18%
TOTAL			5 630 541		

(b) : Le fonds d'investissement s'analyse au 31 décembre 2016 comme suit :

SICAR	MONTANT	Date d'affectation	Nature
SODIS-SICAR S.A	490.000	2003-2004-2005	Fonds Gérés
TOTAL	490.000		

(c) Les provisions affectées au portefeuille d'investissement se détaillent comme suit :

	<i>(en DT)</i>	
	31/12/2016	31/12/2015
Participation SERPSUD	40 000	40 000
Participation SERPSUD (à travers fond géré SODIS SICAR)	60 000	60 000
Participation MEDFOOD	100 000	100 000
Participation MEDFOOD (à travers fond géré SODIS SICAR)	150 000	150 000
Participation SOTEMAIL	162 000	-
Total provisions	512 000	350 000

NOTE 8: VALEURS IMMOBILISEES

La valeur brute des Valeurs immobilisées s'élève au 31 décembre 2016 à **20 861 736 DT.**

Le détail de ces valeurs au 31 décembre 2016 se présente ainsi :

TABLEAU D'AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS

Au 31 Décembre 2016

(Exprimé en dinars)

Désignation	VALEURS BRUTES				AMORTISSEMENTS CUMULES				Valeur Comptable Nette au 31/12/2016
	au 31/12/2015	Acquisition du	Cession - Reclassements	au 31/12/2016	au 31/12/2015 (*)	Dotations aux amortissements	Réintégration des Amortissements (*)	au 31/12/2016	
Logiciels	104 997	-	-	104 997	101 718	1 114	-	102832	2 165
Licences	53 520	483 410	-	536 930	46 766	84 365	-	131 131	405 799
Immobilisations incorporelles	158 517	483 410	-	641 927	148 484	85 479	-	233 963	407 964
Terrains (*)	(*) 2 900 290	1 904 184	-	4 804 474	-	-	-	-	4 804 474
Constructions (*)	(*) 979 901	-	-	979 901	(*) 192 889	48 995	-	241 884	738 017
Agenc. & Aménag. Des Constructions	142 184	-	-	142 184	91 078	9 380	-	100 458	41 726
Installations générales A.A.I Divers	181 428	936	-	182 364	88 617	16 605	-	105 222	77 142
Matériel de transport	657 400	262 980	-	920 380	564 796	77 646	-	642 442	277 938
Matériel informatique	405 074	333 313	-	738 387	236 918	43 643	-	280 561	457 826
Equipements de bureau	166 383	-	-	166 383	126 156	8 994	-	135 150	31 233
Autres Immobilisations corporelles	982	-	-	982	460	98	-	558	424
Immobilisations corporelles	5 433 642	2 501 413	-	7 935 055	1 300 914	205 361	-	1 506 275	6 428 780
Immobilisations incorporelles en cours	-	1 700 976	-	1 700 976	-	-	-	-	1 700 976
Immobilisations corporelles en cours	-	5 294 118	-	5 294 118	-	-	-	-	5 294 118
Avances sur immobilisations	103 298	6 926 600	-	7 029 898	-	-	-	-	7 029 898
TOTAUX	5 695 457	16 906 517	-	22 601 974	1 449 398	290 840	-	1 740 238	20 861 736

(*) : La valeur brute et les amortissements cumulés au 31/12/2015 des postes « Terrains » et « Construction » sont retraités à des fins de comparaison (Cf. Note 2-15)

NOTE 9 : AUTRES ACTIFS

Le détail des autres actifs courants est le suivant :
(en DT)

	31/12/ 2016	31/12/2015
Charges à répartir (a)	3 694 544	729 706
Avances aux fournisseurs	45 993	35 954
Prêt fonds social, échéances à (-) un an	74 810	78 591
Crédit de TVA à reporter	190 524	46 258
Etat, impôts et taxes	1 497 401	1 484 255
TVA à régulariser	597 454	512 235
Personnel avances	21 694	22 834
Compte d'attente	210 624	284 937
Débiteurs divers	47 797	4 238
Dépôt et cautionnement versées	407 343	397 943
Charges constatées d'avance	317 026	215 764
Produits à recevoir (*)	634 269	695 810
Prêt fonds social, échéances à (+) d'un an	247 791	299 488
Actifs d'impôts différés	256 150	122 500
Autres comptes actifs – Clients des sociétés du groupe	36 640	112 771
TCL à régulariser	88 159	88 159
TOTAL VALEUR BRUTE (*)	8 368 219	5 131 443
<i>Provisions pour dépréciation des autres actifs courants</i>	<i>(686 929)</i>	<i>(229 069)</i>
TOTAL NET (*)	7 681 290	4 902 374

(*) : Colonne comparative retraitée à des fins de comparaison (Cf. Note 2-14)

(a) Les charges à répartir se présentent comme suit :

Désignation	VB au 01/01/2016	Dépenses 2016	VB au 31/12/2016	Cumul résorptions au 31/12/2015	Résorption n 2016 (**)	Cumul résorption s au 31/12/2016	VCN au 31/12/2016
Frais d'émission des emprunts	1 141 394	-	1 141 394	810 040	107 934	917 974	223 420
Dépenses liées à l'augmentation du capital	448 082	2 305 777	2 753 859	54 994	143 514	198 508	2 555 351
Dépenses liées à la mise en place du système d'information	-	51 558	51 558	-	-	-	51 558
Dépenses liées à la communication	-	16 051	16 051	-	-	-	16 051
Location des agences	-	448 325	448 325	-	-	-	448 325
Dépenses liées à l'organisation	-	302 523	302 523	-	-	-	302 523
Dépenses liées au système monétique	-	6 001	6 001	-	-	-	6 001
Dépenses liées au système SWIFT	-	11 852	11 852	-	-	-	11 852
Dépenses liées au système de télécompensation	-	79 213	79 213	-	-	-	79 213
Autres charges à répartir	283 465	-	283 465	278 201	5 014	283 215	250
Total	1 872 941	3 221 300	5 094 241	1 143 235	256 462	1 399 697	3 694 544

(**) : Les résorptions de l'exercice sont comptabilisés à concurrence de **159 975 DT** parmi les « Dotations aux amortissements des immobilisations propres et aux résorptions des charges à répartir » et de **96 487 DT** parmi les « intérêts encourus et charges assimilées ».

NOTE 10 : DEPOTS ET AVOIRS DE LA CLIENTELE

Le solde de cette rubrique est principalement constitué des avances et sommes à restituer à la clientèle dans le cadre des contrats IJARA.

Le détail des dettes envers la clientèle est le suivant :
(en DT)

	31/12/2016	31/12/2015
Avances et acomptes reçus des clients	3 319 186	2 830 709
Total	3 319 186	2 830 709

La ventilation, au 31/12/2016, des dépôts et avoirs de la clientèle selon la durée résiduelle se présente comme suit :

	<i>(en DT)</i>				
Désignation	Jusqu'à 3 Mois	Entre 3 mois et 1 année	Entre 1 année et 5 ans	Plus que 5 ans	Total
Comptes à vue	-	-	-	-	-
Compte d'épargne	-	-	-	-	-
Comptes de dépôts participatifs	-	-	-	-	-
Autres sommes dues à la clientèle	3 319 186	-	-	-	3 319 186
Total	3 319 186	-	-	-	3 319 186

NOTE 11 : EMPRUNTS ET RESSOURCES SPECIALES

Les emprunts et les dettes rattachés totalisent en date du 31 Décembre 2016 la somme de **99 573 956DT** contre **165 626 460 DT** au 31 Décembre 2015. Le détail est comme suit :

(en DT)

		31/12/2016	31/12/2015
Emprunts (échéances à plus d'un an)	(a)	34 817 373	60 253 075
Emprunts (échéances à moins d'un an)	(b)	60 926 754	90 115 101
Billets de trésorerie		2 000 000	12 500 000
Dettes rattachées	(c)	1 829 829	2 758 284
TOTAL		99 573 956	165 626 460

(a) Les emprunts à plus d'un an au 31 Décembre 2016 s'analysent comme suit :

	<i>(en DT)</i>	
	31/12/2016	31/12/2015
Emprunt Obligataire	4 000 000	8 000 000
Emprunt Amen Bank	7 680 762	11 140 650
Emprunts BH	1 955 761	2 968 585
Emprunts BT	800 000	2 400 000
Emprunts ATB	3 400 000	5 653 948
Emprunts BTE	1 977 233	2 986 808
Emprunts STB	0	3 503 831
Emprunts BTL	1 500 000	2 500 000
Emprunts ABC Bank	2 753 617	4 399 253
Emprunts BNA	3 750 000	6 700 000
Emprunts QNB	7 000 000	10 000 000
TOTAL	34 817 373	60 253 075

(b) Les emprunts à moins d'un an au 31 Décembre 2016 s'analysent comme suit :

	<i>(en DT)</i>	
	31/12/2016	31/12/2015
Echéances à moins d'un an sur Emprunt Obligataire	4 000 000	8 000 000
Echéances à moins d'un an sur crédits à Moyen Terme	56 926 754	82 115 101
TOTAL	60 926 754	90 115 101

(c) Les dettes rattachées représentent les intérêts courus non échus en date de clôture.

La ventilation, au 31/12/2016, des emprunts et ressources spéciales selon la durée résiduelle se présente comme suit :

	<i>(en DT)</i>				
Désignation	Jusqu'à 3 Mois	Entre 3 mois et 1 année	Entre 1 année et 5 ans	Plus que 5 ans	Total
Emprunts et autres ressources	16 329 770	44 605 930	36 808 426	-	97 744 127
Total	16 329 770	44 605 930	36 808 426	-	97 744 127

TABLEAU DES EMPRUNTS
AU 31 DECEMBRE 2016
(exprimé en D.T)

Banque	Montant du Crédit	Solde en début de période	Utilisations 2016	Remboursement 2016	Soldes 31/12/2016	Échéance à Moins d'un an au 31/12/2016	Échéances à Plus d'un an au 31/12/2016
B.T8	3 000 000	600 000	0	600 000	0	0	0
B.T9	1 000 000	200 000	0	200 000	0	0	0
B.T10	3 000 000	1 500 000	0	600 000	900 000	600 000	300 000
B.T11	1 500 000	750 000	0	300 000	450 000	300 000	150 000
B.T12	3 000 000	1 500 000	0	600 000	900 000	600 000	300 000
B.T13	500 000	250 000	0	100 000	150 000	100 000	50 000
	12 000 000	4 800 000	0	2 400 000	2 400 000	1 600 000	800 000
BTE 4	5 000 000	3 922 890	0	936 082	2 986 808	1 009 575	1 977 233
	5 000 000	3 922 890	0	936 082	2 986 808	1 009 575	1 977 233
STB 5	3 000 000	900 000	0	600 000	300 000	300 000	0
STB 6	3 000 000	900 000	0	600 000	300 000	300 000	0
STB 7	3 000 000	900 000	0	600 000	300 000	300 000	0
STB 8	3 000 000	952 084	0	648 253	303 831	303 831	0
STB 9	2 000 000	600 000	0	400 000	200 000	200 000	0
STB 10	1 000 000	300 000	0	200 000	100 000	100 000	0
STB 11	1 000 000	400 000	0	200 000	200 000	200 000	0
STB 12	3 000 000	1 200 000	0	600 000	600 000	600 000	0
STB 13	6 000 000	2 400 000	0	1 200 000	1 200 000	1 200 000	0
	25 000 000	8 552 084	0	5 048 253	3 503 831	3 503 831	0
BTL 6	3 000 000	2 100 000	0	600 000	1 500 000	600 000	900 000
BTL 7	2 000 000	1 400 000	0	400 000	1 000 000	400 000	600 000
	5 000 000	3 500 000	0	1 000 000	2 500 000	1 000 000	1 500 000
ATTIJARI.B 11	2 000 000	336 586	0	336 586	0	0	0
ATTIJARI.B 12	1 000 000	168 311	0	168 311	0	0	0
	3 000 000	504 897	0	504 897	0	0	0
BNA 1	3 000 000	600 000	0	600 000	0	0	0
BNA 2	4 000 000	1 000 000	0	800 000	200 000	200 000	0
BNA 3	3 000 000	750 000	0	600 000	150 000	150 000	0
BNA 4	3 000 000	900 000	0	600 000	300 000	300 000	0
BNA 5	1 000 000	350 000	0	200 000	150 000	150 000	0
BNA 6	1 000 000	350 000	0	200 000	150 000	150 000	0
BNA 7	5 000 000	3 750 000	0	1 000 000	2 750 000	1 000 000	1 750 000
BNA CUN 1	5 000 000	4 000 000	0	1 000 000	3 000 000	1 000 000	2 000 000
	25 000 000	11 700 000	0	5 000 000	6 700 000	2 950 000	3 750 000
BH 09	5 000 000	3 911 746	0	943 161	2 968 585	1 012 824	1 955 761
	5 000 000	3 911 746	0	943 161	2 968 585	1 012 824	1 955 761

Banque	Montant du Crédit	Solde en début de période	Utilisations 2016	Remboursement 2016	Soldes 31/12/2016	Échéance à Moins d'un an au 31/12/2016	Échéances à Plus d'un an au 31/12/2016
ATB9	2 000 000	500 000	0	400 000	100 000	100 000	0
ATB10	1 500 000	375 000	0	300 000	75 000	75 000	0
ATB11	1 500 000	394 736	0	315 789	78 947	78 947	0
ATB12	5 000 000	3 000 000	0	1 000 000	2 000 000	1 000 000	1 000 000
ATB13	3 000 000	2 400 000	0	600 000	1 800 000	600 000	1 200 000
ATB14	2 000 000	2 000 000	0	400 000	1 600 000	400 000	1 200 000
	15 000 000	8 669 736	0	3 015 789	5 653 947	2 253 947	3 400 000
ABC 5	2 000 000	666 667	0	666 667	0	0	0
ABC 6	1 000 000	333 333	0	333 333	0	0	0
ABC 10	7 000 000	5 152 995	0	1 354 587	3 798 408	1 435 692	2 362 716
ABC 11	1 000 000	781 812	0	189 918	591 894	200 993	390 901
ABC 15	1 500 000	1 500 000	0	1 500 000	0	0	0
ABC 16	500 000	500 000	0	500 000	0	0	0
	13 000 000	8 934 807	0	4 544 505	4 390 302	1 636 685	2 753 617
AMEN BANK28	1 000 000	113 597	0	113 597	0	0	0
AMEN BANK29	1 000 000	112 821	0	112 821	0	0	0
AMEN BANK30	1 000 000	113 066	0	113 066	0	0	0
AMEN BANK31	1 000 000	273 599	0	217 568	56 031	56 031	0
AMEN BANK32	1 000 000	273 791	0	217 656	56 135	56 135	0
AMEN BANK33	2 000 000	763 331	0	427 147	336 184	336 184	0
AMEN BANK34	1 000 000	382 129	0	213 785	168 344	168 344	0
AMEN BANK35	1 000 000	416 509	0	205 363	211 146	211 146	0
AMEN BANK36	1 000 000	450 000	0	200 000	250 000	200 000	50 000
AMEN BANK37	2 000 000	1 428 570	0	285 714	1 142 856	285 713	857 143
AMEN BANK38	2 000 000	1 500 000	0	285 714	1 214 286	285 715	928 571
AMEN BANK39	2 000 000	1 571 428	0	285 714	1 285 714	285 714	1 000 000
AMEN BANK40	2 000 000	1 571 430	0	285 715	1 285 715	285 715	1 000 000
AMEN BANK41	2 000 000	1 571 430	0	285 715	1 285 715	285 715	1 000 000
AMEN BANK42	1 500 000	1 441 196	0	263 101	1 178 095	283 326	894 769
AMEN BANK43	1 500 000	1 426 935	0	296 687	1 130 248	319 547	810 701
AMEN BANK44	2 000 000	1 912 184	0	371 999	1 540 185	400 607	1 139 578
	25 000 000	15 322 016	0	4 181 362	11 140 654	3 459 892	7 680 762
QNB 1	4 000 000	3 400 000	0	800 000	2 600 000	800 000	1 800 000
QNB 2	3 000 000	2 550 000	0	600 000	1 950 000	600 000	1 350 000
QNB 3	3 000 000	2 550 000	0	600 000	1 950 000	600 000	1 350 000
QNB 4	3 000 000	2 700 000	0	600 000	2 100 000	600 000	1 500 000
QNB 5	2 000 000	1 800 000	0	400 000	1 400 000	400 000	1 000 000
	15 000 000	13 000 000	0	3 000 000	10 000 000	3 000 000	7 000 000
ELBARAKA 1	26 500 000	26 500 000	0	2 500 000	24 000 000	24 000 000	0

Banque	Montant du Crédit	Solde en début de période	Utilisations 2016	Remboursement 2016	Soldes 31/12/2016	Échéance à Moins d'un an au 31/12/2016	Échéances à Plus d'un an au 31/12/2016
ELBARAKA 2	500 000	500 000	0	0	500 000	500 000	0
ELBARAKA 3	5 000 000	5 000 000	0	0	5 000 000	5 000 000	0
ELBARAKA 4	5 000 000	5 000 000	0	0	5 000 000	5 000 000	0
	37 000 000	37 000 000	0	2 500 000	34 500 000	34 500 000	0
EZZITOUNA 1	10 000 000	8 500 000	0	8 500 000	0	0	0
EZZITOUNA 2	1 500 000	1 500 000	0	1 500 000	0	0	0
	11 500 000	10 000 000	0	10 000 000	0	0	0
Takafulia 1	2 000 000	1 500 000	0	500 000	1 000 000	1 000 000	0
Takafulia 5	2 000 000	2 000 000	0	2 000 000	0	0	0
	4 000 000	3 500 000	0	2 500 000	1 000 000	1 000 000	0
EMPRUNT OBLIGATAIRE 2010	20 000 000	4 000 000	0	4 000 000	0	0	0
EMPRUNT OBLIGATAIRE 2013	20 000 000	12 000 000	0	4 000 000	8 000 000	4 000 000	4 000 000
	40 000 000	16 000 000	0	8 000 000	8 000 000	4 000 000	4 000 000
Crédit Moudharba 1	250 000	250 000	0	250 000	0	0	0
Crédit Moudharba 2	300 000	300 000	0	300 000	0	0	0
Crédit Moudharba 3	500 000	500 000	0	500 000	0	0	0
	1 050 000	1 050 000	0	1 050 000	0	0	0
BT SICAV L'EPARGNANT 7	2 000 000	2 000 000	0	2 000 000	0	0	0
BT SICAV L'EPARGNANT 9	2 000 000	2 000 000	0	2 000 000	0	0	0
BT SICAV L'EPARGNANT 10	1 000 000	1 000 000	0	1 000 000	0	0	0
BT SICAV L'EPARGNANT 11	1 500 000	1 500 000	0	1 500 000	0	0	0
BT Assurance carte vie 03	2 000 000	2 000 000	0	0	2 000 000	2 000 000	0
BT QNB 2	2 000 000	2 000 000	0	2 000 000	0	0	0
Hifadh 1	1 000 000	1 000 000	0	1 000 000	0	0	0
Hifadh 2	500 000	500 000	0	500 000	0	0	0
Hifadh 3	500 000	500 000	0	500 000	0	0	0
	12 500 000	12 500 000	0	10 500 000	2 000 000	2 000 000	0
TOTAL	254 050 000	162 868 176	0	65 124 049	97 744 127	62 926 754	34 817 373

NOTE 12 : AUTRES PASSIFS

Le solde de cette rubrique au 31/12/2016 a atteint **13 903 364 DT** contre **20 912 705 DT** au 31/12/2015 et s'analyse comme suit :

	<i>(en DT)</i>	
	31/12/2016	31/12/2015
Fournisseurs d'immobilisations Ijara	1 752 287	5 180 247
Fournisseurs factures non parvenues	471 398	1 588 417
Fournisseurs d'immobilisations Ijara, effets à payer	2 724 116	10 800 770
Fournisseurs divers	1 686 358	161 423
Dettes provisionnées pour congés payés	238 549	548 700
Personnel, rémunérations dues	58 836	1 230
Avance sur TFP	70 038	41 940
Etat impôts et taxes	1 303 405	511 594
Organismes sociaux	462 136	137 611
Charges à payer	2 780 182	1 208 958
Compte d'attente	271 620	33 108
Assurances	-	673
Impôt sur les bénéfices de la période (*)	1 055 463	434 357
Etat, autres impôts et taxes (Contribution conjoncturelle)	544 168	-
Assurance clients	223 671	174 929
Provision pour indemnité de départ à la retraite	241 971	88 748
Créditeurs divers	19 166	-
TOTAL (*)	13 903 364	20 912 705

(*) : Données comparatives Retraité à des fins de comparaison suite correction d'erreur (Cf. Note 2-15)

NOTE 13 : CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres consolidés au 31 Décembre 2016 se sont élevés à **172 355 099 DT** contre **167 223 198 DT** au 31 Décembre 2015.

Le détail des capitaux propres se présente comme suit :

	<i>(en DT)</i>	
	31/12/2016	31/12/2015
Capital	150 000 000	150 000 000
Réserves légales consolidés	1 611 792	1 352 230
Fonds social	649 464	639 638
Réserves pour réinvestissements exonérés	12 310 000	7 810 000
Fonds pour risques bancaires généraux	220 000	220 000
Autres réserves consolidés	1 809 713	1 757 517
Résultats reportés consolidés	431 684	159 042
Effet des modifications comptables(**)	200 370	495 734
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES AVANT RESULTAT DE LA PERIODE	167 233 024	162 434 161
Résultat consolidé de la période(**)	5 122 075	4 789 037
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES AVANT AFFECTATION – Part du groupe	172 355 099	167 223 198
INTERETS DES MINORITAIRES	27 532	25 345

(**) : Colonne comparative retraitée suite correction d'erreur (Cf. Note 2-15)

Le résultat par action consolidé se présente ainsi comme suit :

	<i>(en DT)</i>	
	31/12/2016	31/12/2015
Résultat par action	0,166	1,159

Les intérêts des minoritaires présentent le détail suivant :

	<i>(en DT)</i>	
	31/12/2016	31/12/2015
Parts des minoritaires dans le capital	20 000	20 000
Parts des minoritaires dans les réserves	5 346	2 983
Parts des minoritaires dans le résultat de la période	2 186	2 362
Total	27 532	25 345

L'analyse des capitaux propres se présente comme suit :

TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES
Au 31 Décembre 2016
(Exprimé en dinars)

	Capital Social	Primes d'émission	Réserves légales	Fonds Social	Réserves pour réinvestissement	Autres Réserves	Résultats reportés	Modifications comptables	Résultat de la période	TOTAL
Solde au 31 Décembre 2014 avant retraitement	20 000 000	9 500 000	1 139 817	628 436	6 410 000	2 365 000	198 414	-	4 285 558	44 527 225
Retraitement 2014 – Effet des modifications comptables (*)	-	-	-	-	-	-	-	155 050	160 091	315 141
Retraitement 2014 – Effet Correction d'erreur (**)								180 593		180 593
Solde au 31 Décembre 2014 après retraitement	20 000 000	9 500 000	1 139 817	628 436	6 410 000	2 365 000	198 414	335 643	4 445 649	45 022 959
Augmentation de Capital Social	130 000 000	(9 500 000)	-	-	-	(500 000)	-	-	-	120 000 000
Reclassement 2015 - Effet des modifications comptables (*)	-	-	-	-	-	-	-	160 091	(160 091)	-
Affectation du résultat 2014	-	-	212 413	-	1 400 000	112 517	(39 372)	-	(1 685 558)	-
Dividendes versés en 2015	-	-	-	-	-	-	-	-	(2 600 000)	(2 600 000)
Intérêts sur fonds social	-	-	-	11 202	-	-	-	-	-	11 202
Résultat au 31 Décembre 2015	-	-	-	-	-	-	-	-	4 769 260	4 769 260
Solde au 31 Décembre 2015	150 000 000	-	1 352 230	639 638	7 810 000	1 977 517	159 042	495 734	4 769 260	167 203 421
Retraitement 2015 – Effet Correction d'erreur (**)	-	-	-	-	-	-	-	-	19 777	19 777
Solde au 31 Décembre 2015 après retraitement	150 000 000	-	1 352 230	639 638	7 810 000	1 977 517	159 042	495 734	4 789 037	167 223 198
Affectations du résultat 2015	-	-	259 562	-	4 500 000	52 196	272 642	(315 141)	(4 769 260)	-
Reclassement 2016 - Effet Correction d'erreur (**)								19 777	(19 777)	-
Dividendes versés en 2016	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Intérêts sur fonds social	-	-	-	9 826	-	-	-	-	-	9 826
Résultat au 31 Décembre 2016	-	-	-	-	-	-	-	-	5 122 075	5 122 075
Solde au 31 Décembre 2016	150 000 000	-	1 611 792	649 464	12 310 000	2 029 713	431 684	200 370	5 122 075	172 355 099

(*) : Modification comptable comptabilisée en 2015

(**) : Modification comptable suite correction d'erreur (Cf. Note 2-15)

NOTE 14 : MARGES ET REVENUS ASSIMILES

Les revenus se sont élevés au 31/12/2016 à **23 966 469 DT** contre **24 670 270 DT** au 31/12/2015 accusant ainsi une diminution de l'ordre de 703 801 DT, soit de 2,85%.

L'analyse des revenus IJARA se présente ainsi :

(en DT)

	31/12/2016	31/12/2015
Revenus d'Ijara	22 652 771	23 636 101
Variation des produits réservés	(478 827)	(153 095)
Autres Produits IJARA	-	927 078
Revenu des dépôts auprès des établissements financiers	1 792 525	260 186
Total	23 966 469	24 670 270

NOTE 15 : COMMISSIONS

Le détail de cette Rubrique au 31/12/2016 est le suivant :

	<i>(en DT)</i>	
	31/12/2016	31/12/2015
Frais de rejet	429 742	420 081
Frais de dossiers et de suivi	159 244	246 133
Frais de résiliation, rachat et cession	315 916	409 389
Commissions d'étude	8 906	32 000
Total	913 808	1 107 603

NOTE 16 : REVENU DU PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT

Cette rubrique a enregistré une valeur de **207 010 DT** au 31/12/2016 contre **139 748 DT** au 31/12/2015 soit une augmentation de **67 262 DT**.

NOTE 17 : INTERET ENCOURUS ET CHARGES ASSIMILEES

Le solde de cette rubrique a atteint **8 198 082 DT** au 31/12/2016 contre **13 263 295 DT** au 31/12/2015, soit une variation de (-) **5 065 213 DT**. Il représente les charges financières sur les crédits obtenus.

NOTE 18 : DOTATIONS AUX PROVISIONS ET RESULTAT DES CORRECTIONS DE VALEURS SUR CREANCES, HORS BILAN ET PASSIFS

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2016 à **4 071 534 DT** contre **2 443 372 DT** au 31 Décembre 2015 et s'analyse comme suit :

(en DT)

	31/12/2016	31/12/2015
Dotations aux provisions pour dépréciation des créances clients	4 640 293	3 036 295
Dotations aux provisions collectives	434 293	200 000
Dotations aux provisions pour dépréciation des autres actifs	457 413	95 797
Reprises sur provisions pour dépréciation des créances clients	(1 460 465)	(847 689)
Reprise sur provision sur autres actifs	-	(149 096)
Pertes sur créances	-	108 065
TOTAL	4 071 534	2 443 372

NOTE 19 : DOTATIONS AUX PROVISIONS ET RESULTAT DES CORRECTIONS DE VALEURS SUR PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT

Le solde de cette rubrique a atteint **304 779 DT** au 31 Décembre 2016 contre **77 015 DT** au 31 Décembre 2015.

NOTE 20 : FRAIS DE PERSONNEL

L'analyse des charges de personnel se présente comme suit :

(En DT)

	31/12/2016	31/12/2015
Salaires et compléments de salaires	4 102 665	2 688 101
Dotations aux provisions pour congés à payer	236 365	56 566
C.N.S.S	815 864	493 901
Accident de travail	24 044	11 708
Assurance groupe	126 750	41 349
Dotations aux provisions pour indemnités de départ à la retraite	64 686	19 546
Total des charges de personnel	5 370 374	3 311 171
Transfert de charges (*)	(1 441 781)	-
Total des charges de personnel	3 928 593	3 311 171

(*) : il s'agit des charges transférées en « charges à répartir » et « Système d'Information encours ».

NOTE 21 : CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION

Les autres charges d'exploitation se sont élevées au 31 décembre 2016 à **1 711 970 DT** contre **1 578 968 DT** au 31 décembre 2015. Elles sont analysées comme suit :

(en DT)

	31/12/2016	31/12/2015
Achat fournitures	173 630	119 184

Carburant	58 585	48 317
Impôts et taxes	242 842	212 046
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	338 697	413 734
Frais postaux et télécommunication	172 644	153 730
Entretien, réparation et maintenance	223 504	181 393
Déplacements, missions et réceptions	93 052	80 753
Dons et subventions	6 325	11 000
Location	116 038	100 152
Jetons de présence	93 125	106 875
Charges BVMT & STICODEVAM	52 562	32 355
Publicité publication et relations publiques	40 769	39 954
Primes d'assurance	37 087	36 550
Etude, recherche	59 755	12 982
Electricité et eau	37 860	29 563
Autres	182	380
TOTAL	1 746 657	1 578 968
Transfert de charges (*)	(34 687)	-
TOTAL	1 711 970	1 578 968

(*) : il s'agit des charges transférées en « charges à répartir » et « Système d'Information encours ».

NOTE 22 : DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS PROPRES ET AUX RESORPTIONS DES CHARGES A REPARTIR

Les dotations aux amortissements et résorptions ont enregistré une augmentation de **221 772 DT** par rapport au 31 décembre 2015. Elles se détaillent au 31 Décembre 2016 comme suit :

(En DT)

	31/12/2016	31/12/2015
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	85 479	8 332
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles (*)	205 361	197 630
Dotations aux résorptions des charges à répartir (a)	159 974	23 080
Total	450 814	229 042

(*) : Colonne comparative retraitée suite correction d'erreur (Cf.Note 2-15)

(a) : la résorption des frais d'émission des emprunts et des primes de remboursement des obligations est présentée au niveau des charges financières.

NOTE 23 : IMPOTS SUR LES BENEFICES

L'impôt sur les bénéfices a été liquidé sur la base d'un taux de l'impôt sur les bénéfices de **35%**.

Le bénéfice fiscal est déterminé compte tenu d'un réinvestissement d'un montant de **4 500 000 DT** et de la déductibilité des provisions sur dépréciation des créances, et ce conformément aux dispositions du paragraphe I de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS applicables aux sociétés de leasing.

L'impôt sur les bénéfices de l'exercice 2016 comparé à l'année 2015 se présente comme suit :

	<i>(en DT)</i>	
	<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>
Impôt sur les bénéfices (*)	813 280	179 112
Produit d'impôt différé	(133 650)	(52 500)
Impôt sur les bénéfices de la période	<u>679 630</u>	<u>126 612</u>

(*) : Colonne comparative retraitée suite correction d'erreur (Cf. Note 2.15)

NOTE 24 : LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

La rubrique « Liquidités et équivalents de liquidités » au niveau de l'état de flux de trésorerie se présente comme suit :

	<i>(en DT)</i>	
	<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>
Caisse	4 221	1 810
Avoirs détenus chez la BCT	99 583	-
Banques	35 160 561	93 179 333
Portefeuille titre commercial – Placements SICAV	1 993 726	
Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	(13 954)	(15 403)
Total (*)	<u>37 244 136</u>	<u>93 165 740</u>

(*) : Retraité à des fins de comparaison (Cf. Note 2.14)

NOTE 25 : FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION

Les flux de trésorerie provenant de l'exploitation totalisent au 31 Décembre 2016 à **25 823 467 DT** contre **734 432 DT** au 31 Décembre 2015.

Le détail des flux d'exploitation est le suivant :

	<i>(en DT)</i>	
	<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>
Prêts et avances \ Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle (y compris les intérêts)	149 561 863	155 443 798
Charges d'exploitation bancaire décaissées (Intérêts sur Crédits et Commissions)	(9 084 226)	(13 904 116)
Dépôts \ Retraits de dépôts auprès d'autres établissements bancaires et financiers	(5 000 000)	-
Titres de placement (*)	(723 529)	(290 775)

Sommes versées au personnel, aux Fournisseurs et créiteurs divers	(109 021 254)	(138 381 758)
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	90 613	(279 298)
Restitution de la TVA	-	-
Impôts sur les bénéfices payés	-	(1 853 419)
TOTAL DES FLUX D'EXPLOITATION	25 823 467	734 432

NOTE 26 : FLUX DE TRESORERIE AFFECTES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT

Au 31 décembre 2016, les flux de trésorerie affectées aux activités d'investissement totalisent (-) **16 621 021 DT** contre (-) **1 609 797 DT** au 31 décembre 2015 présentant le détail suivant :
(en DT)

	<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement	33 288	207 578
Acquisitions \ cessions sur portefeuille d'investissement	(1 341 679)	(1 825 000)
Acquisitions \ cessions sur immobilisations	(15 312 630)	7 625
TOTAL FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	(16 621 021)	(1 609 797)

NOTE 27 : FLUX DE TRESORERIE AFFECTES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT

Au 31 Décembre 2016, les flux de trésorerie affectés aux activités de financement présentent un total de (-) **65 124 049 DT** contre (+) **91 467 872 DT** au 31 Décembre 2015.

Le détail des flux de trésorerie provenant des activités de financement se présente ainsi :

	<i>(en DT)</i>	
	<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>
Emission d'actions	-	120 000 000
Emission d'emprunts	-	66 931 483
Remboursement d'emprunts	(65 124 049)	(92 863 611)
Augmentation \ diminution ressources spéciales		-
Dividendes versés		(2 600 000)
TOTAL	(65 124 049)	91 467 872

NOTE 28 : EVENEMENTS POSTERIEURS A LA DATE DE CLOTURE

Les états financiers arrêtés au **31 décembre 2016** tiennent compte des événements survenus postérieurement à cette date et jusqu'au 5 Mai 2017, date d'arrêté des comptes par le conseil d'administration de la société ;et ce en ce qui concerne notamment l'amélioration ou la détérioration de la situation des clients.

Par ailleurs, aucun événement significatif n'est enregistré au cours de la période postérieure à la date de clôture.

NOTE 29 : INTERETS A ECHOIR SUR CONTRATS ACTIFS

Les intérêts à échoir sur contrats actifs présentent au 31 Décembre 2016 un total de **31 176 717 DT** contre **39 969 100 DT** au 31 Décembre 2015. Leur détail se présente ainsi :

s (en DT)

Intérêts à échoir sur contrats actifs	31/12/2016	31/12/2015
à moins d'1 an	15 939 195	19 707 155
entre 1 et 5 ans	14 908 617	19 900 758
à plus de 5 ans	328 905	361 187
Total	31 176 717	39 969 100

NOTE 30 : GARANTIES RECUES

Les garanties reçues se détaillent comme suit :
(en DT)

	31/12/2016	31/12/2015
Garanties réelles reçues des clients	20 665 111	26 945 123
Garanties financières – SOTUGAR	1 862 270	2 765 684
Total	22 527 381	29 710 807

NOTE 31 : PARTIES LIEES

Les parties liées de la société se détaillent comme suit :

Parties liées	Nature de la relation
▪ <i>ERRYADA IMMOBILIERE</i>	Société à dirigeants communs
▪ <i>SOCIETE TUNISIENNE DES BANQUES</i>	Société siégeant au conseil
▪ <i>Islamic corporation for the development of the private sector</i>	d'administration et à dirigeants communs avec WIB
▪ <i>Les administrateurs, le Président Directeur Général et les membres proches de leurs familles de la société WIFAK BANK</i>	
▪ <i>Société appartenant au Groupe BEN AYED</i>	
- Société PROSID	
- Société ELECTRIA	
- Société INTERMETAL SA	
- Société Nouvelle de Construction SNC	
- Société Technique Industrielle et Commerciale	
- Société SITEL	
- Société TRANSIDER	Sociétés détenues par l'administrateur HEDI BEN AYED
- Société Nouvelle de Coupe Industrielle	
- Société Sens Inverse	
- Société SAMFI « SARL »	
- Société SITEL	
- Société METALSHIP	
- Société INTER FER FORGE	
- Société C.C.P.S	
- Société PROSID SUD	
- Société d'étude et de construction métallique	
- Société INTERCHAUX	

Conventions de financement conclus avec les sociétés du groupe HEDI BEN AYED

Les opérations réalisées avec les sociétés appartenant au groupe BEN AYED concernent **52** contrats IJARA et se détaillent comme suit :

Société	Nombre de contrats en cours	En cours au 31/12/2016	Impayés au 31/12/2016	Produits de l'exercice 2016
Société PROSID	10	221 196	26	27 245
Société ELECTRIA	1	1	(1)	267
Société INTERMETAL SA	5	81 745	(5 180)	3 430
Société Nouvelle de Construction SNC	15	249 552	0	31 929
Société Technique Industrielle et Commerciale	4	12 730	4	3 818
Société TRANSIDER	1	1	1	0
Société Nouvelle de Coupe Industrielle	1	1	3	65
Société Sens Inverse	2	19 024	4	2 234
Société METALSHIP	2	45 935	18	925
Société C.C.P.S	1	27 125	(2)	745
Société SAMFI	3	80 317	1	3 710
Société Inter Fer Forger	1	13 540	3	2 601
Société d'étude et de construction métallique	2	101 710	0	7 086
Société INTERCHAUX	3	356 670	1	39 865
Société PROSID SUD	1	69 550	100	8 295
Total	52	1 279 097	(5 022)	132 215

En 2016, **WIFAK INTERNATIONAL BANK** a conclu **8** contrats avec des sociétés appartenant au groupe **HEDI BEN AYED** se détaillant comme suit :

Société	Nombre de contrats	Financement en hors taxes
Société METALSHIP	1	42 584
Société PROSID	1	72 996
Société INTERMETAL SA	1	87 517
Société d'Etude et de Construction Métallique	1	48 450
Société C.C.P.S	1	29 275
Société INTERCHAUX	1	27 635
Société SAMFI	2	68 191
Total	8	376 648

Convention d'assistance conclu avec "The Islamic Corporation for the Development of the Private Sector"

Le conseil d'administration réuni le 18/02/2015 a autorisé la société à conclure avec son partenaire stratégique « The Islamic Corporation for the Development of the Private Sector » une convention d'assistance technique dans le cadre de la transformation de la société en une banque. Cette convention, signée en Février 2015, prévoit une rémunération fixe s'élevant à 500 000 \$ et une rémunération variable fixée à 2% du montant des capitaux apportés par le dit partenaire. En 2016, les sommes payées à ce titre se sont élevées à **100 000 \$**.

Acquisition d'une villa auprès d'ERRYADA IMMOBILIERE dans le cadre d'un financement IJARA

La société **WIFAK BANK** a acquis auprès de sa filiale **ERRYADA IMMOBILIERE** une villa pour un montant de **300 000 Dinars Hors taxes**. Cette acquisition rentre dans le cadre d'un contrat de financement IJARA.

Tunis le 12 Mai 2017

**MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DE LA
SOCIETE WIFAK INTERNATIONAL BANK**

Avenue Habib Bourguiba, Médenine 4100

Objet : Avis des commissaires aux comptes sur les états financiers consolidés du groupe WIFAK INTERNATIONAL BANK arrêtés au 31 Décembre 2016

Messieurs les actionnaires,

En vertu de l'article 471 du code des sociétés commerciales, et en notre qualité de commissaires aux comptes, nous avons procédé à l'audit des états financiers consolidés ci-joints du groupe « **WIFAK INTERNATIONAL BANK** » arrêtés au **31 Décembre 2016** comprenant le bilan ainsi que l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, et couvrant la période allant du 1^{er} Janvier au 31 Décembre 2016, et des notes aux états financiers.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers consolidés

Les comptes consolidés dégagent un total du bilan de **289 193 091 DT**, un résultat consolidé de **5 122 075DT** et une diminution de la trésorerie de **55 921 603 DT** et sont arrêtés par votre conseil d'administration. Le conseil d'administration est responsable de l'établissement de la présentation sincère de ces états financiers consolidés, conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie, aux lois, à la réglementation en vigueur, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des commissaires aux comptes

Notre responsabilité consiste à exprimer sur ces états financiers consolidés, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles régissant la profession. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les présentations d'ensemble.

Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Opinion

A notre avis, les états financiers susmentionnés sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué, au 31/12/2016, par les entreprises comprises dans la consolidation du groupe « **WIFAK BANK** ».

En outre, les informations sur la situation financière et sur les comptes du Groupe «**WIFAK INTERNATIONAL BANK**», fournies dans le rapport du Conseil d'Administration et dans les documents mis à la disposition des actionnaires, sont conformes à celles contenues dans les états financiers susmentionnés.

Les commissaires aux comptes

F.M.B.Z KPMG TUNISIE

TCA

Moncef BOUSSANNOUGA ZAMMOURI

Béchir NEDRI